

# Conseiller en radioprotection



## Caractéristiques du poste

**Type de contrat :** CDD CDI mutation

**Modalité :** Temps plein

**Horaires :** amplitude de 8 h à 18h

**Service d'affectation :** Unité de radioprotection

---

## Contexte

L'ensemble des sites de l'établissement présentant des sources de rayonnements ionisants, pour les secteurs suivants : radiologie standard, scanographie, sites interventionnels (imagerie, cardiologie, endoscopie et blocs opératoires), services cliniques (radiographies au lit du patient), laboratoires et services d'explorations fonctionnelles.

## Mission

Le Conseiller en Radio Protection coordonnateur du CHU de Rennes a pour missions principales :

La participation active à la construction de la stratégie d'établissement en matière de radioprotection

La coordination et l'animation des ressources humaines et des moyens de toutes natures nécessaires à cette stratégie, dont les CRP adjoints

La réalisation pratique de tâches techniques et de gestion (études de postes, formations, contrôles de radioprotection, ...)

La garantie de conformité aux exigences légales (notamment la gestion des relations avec les différents organismes externes agréés)

La réussite de ces missions passe par une maîtrise de la gestion de projet et des qualités de communication, pédagogie, rigueur et ténacité.

Intégré à la Direction de l'Ingénierie Biomédicale, le CRP coordonnateur est sous la responsabilité de la Direction Générale et en relation étroite avec la Direction de la Qualité et de la gestion des risques.

Il est en contact permanent avec tous les acteurs internes et externes concernés par la radioprotection (corps médical, paramédical, technique, administration, organismes de contrôle, d'inspection notamment).

## **Exigences du poste**

Les diplômes professionnels requis ou souhaités pour occuper ce poste sont :

- DE ou DTS de manipulateur d'électroradiologie médicale expérimenté
- Licence de radioprotection
- DUT, BTS ou licence professionnelle de Technicien supérieur biomédical (DUT ; BTS ; Licence professionnelle) avec expérience
- DUT ou BTS techniciens de laboratoire avec expérience
- Ingénieur de spécialité en rapport direct avec la mission (biomédical, mesures physique, radioprotection, ...)

et les formations requises ou souhaitées sont :

- Formation personne compétente en radioprotection avec obtention d'attestation

- secteur médical, option sources scellées, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des rayons X
  - en sus, appréciée, secteur médical, option sources radioactives non scellées
- Formation aux applicatifs spécifiques

Le recrutement se fera en mutation ou en CDI.

La rémunération de base brute est la suivante : 26.4 K€ négociable selon l'expérience détenue.

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES OFFRES

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE